

## LA SORTIE PAGAIE VERTE

La sortie “pagaie verte” permet aux membres du CNPRS section kayak de naviguer sans encadrement dans les conditions suivantes :

1. Jusqu'à force III (moins de 20 km/h) sauf dérogation du responsable de l'activité
2. Etre titulaire de la pagaie verte mer (au minimum)
3. Etre au minimum trois, tous équipés de jupes (sauf surf-ski avec Leach) et de gilet fermés
4. Disposer de kayaks immatriculés avec l'armement basique exigible au-delà des 300m (ligne de vie, taquet et bout de remorquage, éponge/écope/pompe, lampe flash/bâton lumineux, pagaie de secours)
5. Avoir informé (cahier) du nombre de participants, de l'heure de départ et de la destination et indiqué sur l'ardoise les conditions météo.
6. Rester dans la zone de navigation (voir ci-dessous) définie par le comité directeur



Sur cette carte les limites de navigation en sortie pagaie verte apparaissent clairement à partir de la pointe rouge.

\* au Nord on peut remonter jusqu'au vieux port sans s'écarter à l'Ouest du cap 335° jusqu'à Gaby puis en restant à l'Est des deux cardinales (Sourdaras et Canoubier).

\* à l'Ouest de Gaby on peut gagner par le château d'If la façade orientale du Frioul en restant toujours à moins de 300m d'un abri.

\* Au Sud on reste à moins de 300m des côtes jusqu'au port de la Madrague. A partir de la Madrague la limite correspond au cap de Tiboulen qui peut être contournée par l'Ouest. De Tiboulen on peut mettre enfin le cap sur Jarre dont on peut faire le tour avant de mettre le cap sur la calanque de Callelongue.

**N.B.1** On ne manquera pas d'accorder un soin tout particulier au matériel du club et de signaler le cas échéant la moindre dégradation.

**N.B.2** La carte et la liste de l'armement basique sont affichées dans le couloir à l'entrée du club.